



WISSOUS LIBÈRE LA PAROLE !

Chères Wissoussiennes, chers Wissoussiens,

Le Président de la République vient de lancer un grand débat national suite à la mobilisation des Gilets jaunes. Il s'est fendu d'une longue lettre aux Français dont il ressort une chose : il ne changera rien.

Les évènements qui secouent la France depuis près de deux mois semblent n'avoir aucun impact sur lui. Il n'a pas pris la mesure de ce mouvement populaire, qui ne se limite pas à des revendications matérielles mais revêt une dimension politique et sociétale.

Une grande partie de nos concitoyens ont le sentiment d'être exclus du jeu démocratique, le sentiment d'être écartés du processus de décision. Au-delà de la défiance envers les institutions, les Français réclament une démocratie plus directe, où le plus grand nombre n'ait pas l'impression de se voir imposer la loi par une minorité.

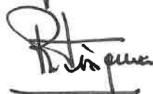
En réponse aux attentes légitimes d'une partie du peuple en colère, le Président Macron propose un dialogue confus et cadré, laissant volontairement de côté certains sujets sensibles et traçant plusieurs lignes rouges. À Wissous, j'ai décidé de libérer la parole en vous proposant un débat libre et ouvert, sans aucun sujet tabou.

Dans un premier temps, je vous invite à nous retourner ce courrier avec vos propositions et vos idées pour la France. Vous pouvez utiliser le verso de cette lettre pour les inscrire et les glisser dans l'enveloppe jointe pour l'occasion. Une urne est spécialement mise à disposition en mairie, tout comme la boîte aux lettres située devant l'Hôtel de ville.

Ensuite, je vous invite à venir dialoguer librement au cours d'une réunion publique qui aura lieu le mardi 5 février, à 19h30, à l'Espace culturel Antoine de Saint-Exupéry. Ce rendez-vous sera animé par une personnalité indépendante, garante du bon déroulé des débats.

À l'issue de la période de deux mois fixée par le Gouvernement, l'ensemble de vos revendications seront transmises à la Commission nationale du débat public. Pour ma part, j'écrirai un courrier à l'Elysée le 15 mars prochain qui fera suite à nos échanges et que je publierai.

Pour que vive la démocratie, libérons la parole !

Bien fidèlement


EXPRIMEZ-VOUS

Vous pouvez déposer ce courrier dans l'urne mise à disposition en mairie
ou dans la boîte aux lettres située devant l'Hôtel de ville.